

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 juillet à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 11 juillet 2019

Présents : Mesdames Claudine COURT, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose-Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER, Ginette KANOU ;
Messieurs René HRYNIOW, Michel GIRAUD, Guy BEAU.

Absents excusés : Bernard JARDY pouvoir à Ginette KANOU.

Secrétaire : René HRYNIOW.

1 – Approbation du compte rendu du conseil précédent

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 19 juin 2019.

2 – Consultation suite à l'arrêt du PLH

Madame le Maire rappelle au Conseil que LFA avait conclu à un arrêt du programme local de l'habitat en conseil communautaire du 13 novembre 2018.

Compte tenu des différentes observations formulées par les services de l'Etat et le SCOT, LFA a procédé à des modifications dont l'essentiel porte sur le rythme de production de logement social pour les 5 communes concernées du territoire (rattrapage effectif en 2025 et non 2035 comme dans la version initiale).

Le nouvel arrêt a été validé par le conseil communautaire du 21 mai 2019. Les conseils municipaux doivent formuler un avis sur ce PLH sous 2 mois à réception de la notification par LFA.

Madame le Maire évoque la possibilité de faire étudier le centre-bourg dans le cadre du PLH, avec une présentation élargie à l'ancienne gare.

A l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable sur ce nouvel arrêté du PLH.

3 – Rapports d'activité LFA et SIVAP

Les rapports d'activité général et déchets de LFA ont été adressés aux conseillers par courriel. Rose Marie BREUILLAUD présentera une synthèse lors du prochain conseil.

Concernant les rapports SIVAP eau et assainissement, ils sont consultables en mairie.

4 – Adhésion à ADS

LFA demande une « cotisation » aux communes concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme (PC, PA, DP, CU).

Un PC est évalué à 130€ ; 8CU = 1PC ; 1PA = 1.5PC

Le coût 2018 pour notre commune s'élève à 6362€ ; pour 2019 le nombre de demandes de PC baisse.

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision de LFA.

5- Projet groupe scolaire

Mme POMMIER, programmiste au cabinet Archigram est venue présenter les projets aux élus lundi 17 juin.

Nous avons reçu une proposition pour la création d'un restaurant scolaire, d'une classe supplémentaire et d'un préau ; mais le budget est au-dessus des possibilités financières de la commune.

Nous avons demandé à Mme POMMIER un nouveau projet avec seulement le restaurant et une classe supplémentaire.

A propos de la vente de la maison la mairie privilégiera le projet de création d'une crèche ou d'un service de proximité. Nous attendrons l'avis du Département pour la création de cette crèche.

6 – Elargissement régie communale

Madame le Maire rappelle au Conseil que par suite de la démission du bureau de l'Association Cantine se pose le souci de la gestion de ce service. Si les parents d'élèves ne se mobilisent pas, la commune devra prendre le relais, il faudra envisager une extension de la régie communale.

Information : l'appel d'offres pour la reprise de l'activité des Chambons s'est avéré infructueux.

De nouvelles organisations vont être contactées.

7 – Choix d'entreprise pour enseignes

Le Conseil souhaite retenir les propositions de Graphic Enseignes de coloris bleu (RAL 5002) pour le complexe sportif et la salle des associations, pour un montant HT de 1050€.

8 – Décision modificative

Gisèle MELONI informe le conseil qu'il faudrait prendre une décision modificative par rapport au budget primitif.

DM 3

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2041582 :GPF : Bâtiments et installation		2457.06€
TOTAL D 204 : Subventions d'équipements versées		2457.06€
D 2151 : Réseaux de voirie	2457.06€	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2457.06€	

9 - Questions diverses

- La demande de subvention pour les classes découvertes est rappelée : il a été prévu lors de l'octroi des subventions aux associations de verser 10€ par enfant dès le nombre de participants connu à la rentrée.
- L'appel d'offres pour la finition des travaux au niveau du mur MANTEGNA a été lancé.
- Sécurisation au niveau du rondpoint du Cerizet concernant les personnes devant traverser pour se rendre à l'arrêt de bus direction Montbrison : le souci a été évoqué avec la DDT, le dossier sera étudié.
- Délaissés de voirie au niveau de la voie ferrée : présentation aux propriétaires riverains début septembre.
- Déménagements à l'école pour la rentrée : l'agent communal sera mis à disposition des enseignants ½ journée la dernière semaine d'août.
- Stores à l'école : seront prévus au budget 2020 (2000€).
- Rétroprojecteur école : problème de fixation. A voir.
- Aménagement de l'issue de secours à côté de la bibliothèque : refusé.
- Caisse à livres mis à disposition de la population : Ginette s'occupe du projet.
- Commissions de la rentrée :
 - 26/08 : commission groupe scolaire.
 - 09/09 : délaissés de voirie.
 - 16/09 : réunion d'adjoints.
 - 23/09 : réunion de secteur LFA.

Du 14 au 28 octobre, la Bibliothèque et LFA, participent à la fête du cinéma avec l'école. Des grilles de présentation seront demandées à Montrond.

Prochain conseil le 18 septembre 2019 à 20h.

La séance est levée à 23h.